

WCCES (World Council of Comparative Education Societies)
XIV WORLD CONGRESS
Bordering, Re-Bordering and New Possibilities in Education and Society

June 14-18, 2010 Istanbul TURQUIE

Indicateurs de l'inacceptation du système éducatif officiel.
Données du Sénégal

Dr. Mamadou-Youry SALL

Enseignant-chercheur

UFR. de Sciences économiques et de Gestion
Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal
BP 234

E-mail: sallmy@ufr-seg.org; <http://www.ufr-seg.org>

Résumé

La plupart des pays d'Afrique occidentale persistent, depuis leur indépendance, en considérant que le système éducatif qu'ils ont hérité du colonisateur, est le meilleur possible. Ce, bien que l'adhésion à celui-ci ne soit pas encore, cinquante ans après, des plus fortes.

Dans ce qui suit, nous tentons d'évaluer l'écart entre les besoins éducatifs d'une partie de la population et l'offre scolaire officielle. La connaissance de cette mesure, devrait nous amener à rechercher les facteurs déterminants de la scolarisation.

Pour approcher la question, nous essayons de connaître le nombre des scolarisés en dehors du système éducatif reconnu par l'Etat.

Les résultats de cette étude devraient mieux faire connaître les obstacles qui empêchent certains pays d'atteindre l'un des objectifs de l'OMD : l'éducation pour tous.

Par ailleurs, les systèmes éducatifs des Etats francophones de l'Afrique de l'Ouest étant similaires, le diagnostic fait pour l'un de ces pays peut être valable pour les autres et les solutions préconisées pourrait bien y être utilisées

Mots-clés : indicateurs statistiques, système éducatif, scolarisation universelle.

Indicators of non-acceptance of formal education system. Senegalese case

Abstract

Most West African countries persist, since their independence, by considering the education system they have inherited from the colonizer as the best they can have. Although, the adhesion to this one, fifty years later, is not the strongest.

In what follows, we attempt to assess the gap between the educational needs of some population and official school supply. This measure known, one would be able to investigate about the determinant of schooling.

To approach the question, we try to determine the number of enrolled persons outside the education system recognized by the state.

The results of this study should permit to understand the type of barriers that some countries face to achieve one of the MDG objectives: education for all.

In other side, the educational systems of French speaking countries of West Africa being similar, the diagnosis made for one of these countries can be worthwhile for others and the recommended solutions could be used in each.

Keywords: statistical indicators, education system, education for all, OMD.

Indicateurs de l'inacceptation du système éducatif officiel.

Données du Sénégal

A) Introduction

En introduisant son système d'enseignement à Saint-Louis¹ du Sénégal en 1817 par Jean DARD et les sœurs de Saint-Joseph de Cluny en 1819, l'État français colonisateur avait trouvé sur place une École bien structurée, tenue par des maîtres bien formés. Celle-ci, fondée sur la culture sénégal-arabo-islamique, convenait pour la plupart des sénégalais. Ils y faisaient leurs humanités sans aucun risque d'un *mal vivre* social éventuel. Ce qui n'était pas sans gêner le colonisateur, qui voulait aussi répandre sa culture Franco-Judéo-chrétienne. Dès 1844, l'Abbé David Boilat, inspecteur de l'Instruction publique du Sénégal et dépendances préconisa :

« D'interdire, pour l'Intérêt de la civilisation (française), les écoles coraniques et de forcer les parents d'envoyer leurs enfants aux écoles françaises, en y recrutant un professeur d'arabe.... »

Ce que William Ponty, le gouverneur général de l'AOF (Afrique Occidentale Française) appuya en 1910 :

« Nous ne devons négliger aucun concours pour répandre l'usage de notre langue et diminuer le nombre d'élèves qui encore aujourd'hui fréquentent exclusivement l'école coranique. Or, vous avez bien voulu me faire savoir qu'à Saint-Louis même la population scolaire des autres écoles communales ne serait que de 200 élèves environ, tandis que plus de 1300 garçons se groupaient autour des Marabouts-enseignants »

N'ayant pas réussi à déstabiliser l'École musulmane, le colonisateur s'était résolu à l'intégrer dans son système éducatif, pour cette fois-ci l'orienter à sa guise. Il créa ainsi la **médersa** à la fin du XIXe siècle. Mariani, l'Inspecteur de l'enseignement musulman et directeur de l'Instruction publique, définissait les objectifs assignés à la médersa comme suit : *« En créant la médersa, nous nous sommes préoccupés de former le personnel indigène, dont nous pouvons avoir besoin, les magistrats et les greffiers, sans compter les maîtres d'écoles coraniques et les professeurs, appelés à enseigner les éléments de langue et interpréter dans un sens large les textes jusqu'ici commentés d'une manière hostile à nos idées et à notre influence »²*

Avec cette École bilingue, la connaissance de l'arabe était devenue obligatoire pour être instituteur. L'arrêté du 23 septembre 1893 stipulait :

« Article 3 : Dans toutes les écoles en pays musulman, l'instituteur devra enseigner l'arabe »

En résumé, le colonisateur est resté dans sa logique dominatrice. Il a tenu par tous les moyens à étayer son établissement en instrumentalisant l'École. N'ayant pu neutraliser la culture arabo-islamique, il décida de l'intégrer dans son système pour pouvoir l'orienter. De ce fait, il importe de connaître l'issue de cette stratégie avec l'État du Sénégal indépendant.

L'État du Sénégal indépendant n'a jamais remis en question le plan ou l'œuvre déstabilisatrice du colonisateur. Ses dirigeants, bien formés par les missionnaires

¹ Ancienne capitale du Sénégal et de l'AOF

² Docteur Cheikhou DIOUF, 2008 « *Saint-Louis. Une métropole islamique. Le patrimoine culturel et architectural* ». Presses Universitaires de Saint-Louis, Sénégal

chrétiens ou laïcs de l'École nationale de la France d'Outre Mer (ENFOM), quand ils n'ont pas consolidé la politique éducative initiale du colonisateur, l'ont bel et bien poursuivie. Ils ont, dès le début, **décrété** que seules les écoles qui ont adopté le programme d'enseignement légué par le colonisateur sont officielles.

Cela dit, même si l'inacceptation de l'école officielle par certaines familles est perceptible, cette question est assez rarement approchée du point de vue statistique afin d'avoir une estimation de sa mesure. L'importance numérique de ceux qui fréquentent le système arabo-islamique, qui constitue le choix des parents qui n'adhèrent pas au projet éducatif officiel, est très mal connue. En plus, il faut savoir que les études statistiques concernant les arabisants tournent rarement autour de leurs compétences réelles. Hormis les grands acteurs de l'expansion de l'Islam au Sénégal, leur potentiel scientifique est rarement étudié pour être apprécié à l'aune de l'objectivité. Leur maîtrise de la langue du Coran masque toutes leurs autres aptitudes.

Dans ce contexte, il nous a semblé important d'œuvrer pour apprécier sur le plan statistique l'importance de ce système éducatif parallèle au système officiel. La présente étude entre dans ce cadre. Elle est assez limitée dans le temps et dans l'espace. On sait bien que l'émigration culturelle ou scientifique des sénégalais vers le monde arabe a commencé bien avant l'accession du Sénégal à l'indépendance. Mais, il est difficile d'avoir des données statistiques de cette époque. En plus, on aurait du mal à apprécier les compétences acquises alors sur le plan académique. L'étude est aussi cernée dans l'espace pour les mêmes raisons. L'information considérée ne concerne que les arabisants formés à Al-Azhar d'Égypte. Nous savons très bien qu'il y a des sénégalais dans les autres universités de ce pays. Mais leur nombre est infime, tendant même vers zéro ces dernières années.

Enfin, il nous importe dans cette étude de connaître le nombre des sénégalais qui ont fréquenté Al-Azhar, l'évolution de ce compte, les niveaux de sortie de ceux-ci ainsi que leurs domaines de formation. Ce qui constitue pour nous un bon indicateur de la **non adhésion au système éducatif officiel**.

B) Indicateurs statistiques

Il faut savoir qu'il n'est pas facile d'effectuer des travaux basés sur des données statistiques dans les pays africains. Elles peuvent exister et être incomplètes ou difficilement accessibles. A Al-Azhar, les données statistiques disponibles ne sont pas publiques et ne se trouvent parfois que dans des registres sous forme manuscrite. Leur exploitation nécessite un important travail de dépouillement. Mais, nous avons eu la chance, pour une partie des données, de ne pas rencontrer trop de difficultés. En effet, pour les besoins du premier congrès réunissant tous ses diplômés, Al-Azhar était obligée de recenser les étudiants étrangers l'ayant fréquentée. Et nous avons pu accéder à la base de données constituée à cette occasion. Le vice-président de l'université, chargé de l'enseignement et des étudiants, a eu la gentillesse de répondre favorablement à notre demande d'accès à l'information. Le reste des données est provenu directement des registres de la Direction Générale des Etudiants Etrangers du Conseil de Recherches Islamiques après autorisation du vice-recteur d'Al-Azhar chargé des étudiants étrangers.

A la fin, nous en avons construit dix indicateurs relatifs à la répartition des étudiants étrangers à Al-Azhar de 1961 à 2007. Nous avons regroupé ces derniers selon leur continent, leur pays d'origine, leurs domaines et niveau de formation ainsi que leur sexe. Ensuite, nous avons étudié l'évolution de ces indicateurs dans la période considérée.

Indicateur I
Répartition du nombre cumulé de maîtrisards étrangers d'Al-Azhar
entre 1961 et 2005 par continent

On décompte ici tous les étudiants reçus à l'examen final permettant d'obtenir un Bachelor dans les facultés scientifiques ou une licence dans les autres, organisé chaque année entre 1961 et 2005. Il faut savoir que ces deux grades correspondent à celui de la maîtrise du modèle français attribué après quatre années d'études post baccalauréat.

Cet indicateur nous permet de *contextualiser* le sujet. En effet, Al-Azhar est une institution internationale, accueillant des étudiants de tous les continents. Mais certains y sont mieux représentés que d'autres. Il s'agit de voir ici comment varie, selon les continents, cette représentation à un niveau de formation donnée pendant la période considérée.

Le nombre d'étudiants formés jusqu'au niveau Bac + 4, a atteint **22 571 en 2005/06**. Ils viennent de tous les continents. Mais, la plupart d'entre eux sont de l'Asie.

Ces derniers représentent les trois quarts (74.55%) des étudiants sortants d'Al-Azhar avec une licence ou un Bachelor. Les africains constituent l'essentiel du quart restant (24.13%), la fraction résiduelle (1.26%) représente le nombre des européens. On retrouve aussi parmi les formés, des américains (0.05%) ainsi que des australiens (0.01%).

Cette répartition reflète bien la vocation d'institution islamique d'Al-Azhar. Ce sont les continents à forte proportion musulmane qui y envoient le plus leurs ressortissants

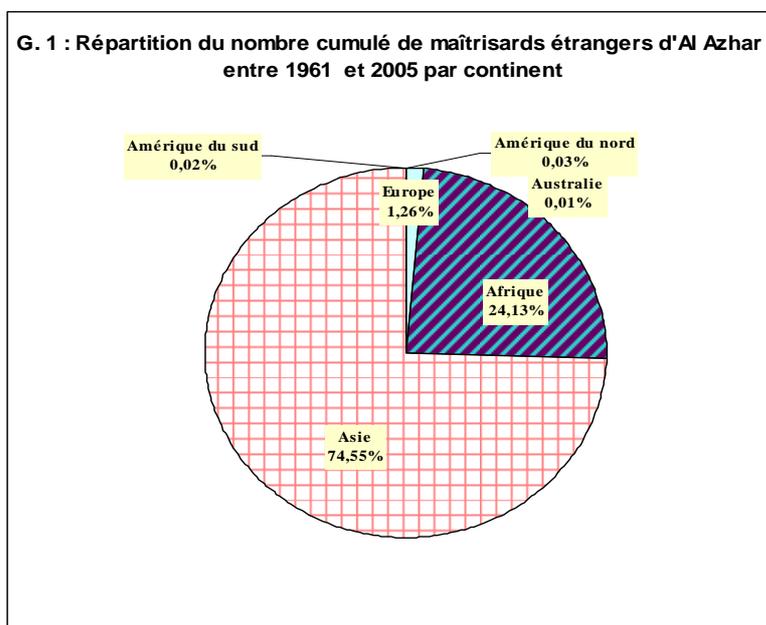


Tableau I : Répartition du nombre cumulé de maîtrisards étrangers d'Al-Azhar entre 1961 et 2005 par continent

Continent	Nombre	%
Australie	2	0.01
Amérique du sud	4	0.02
Amérique du nord	7	0.03
Europe	284	1.26
Afrique	5447	24.13
Asie	16827	74.45
Total	22571	100

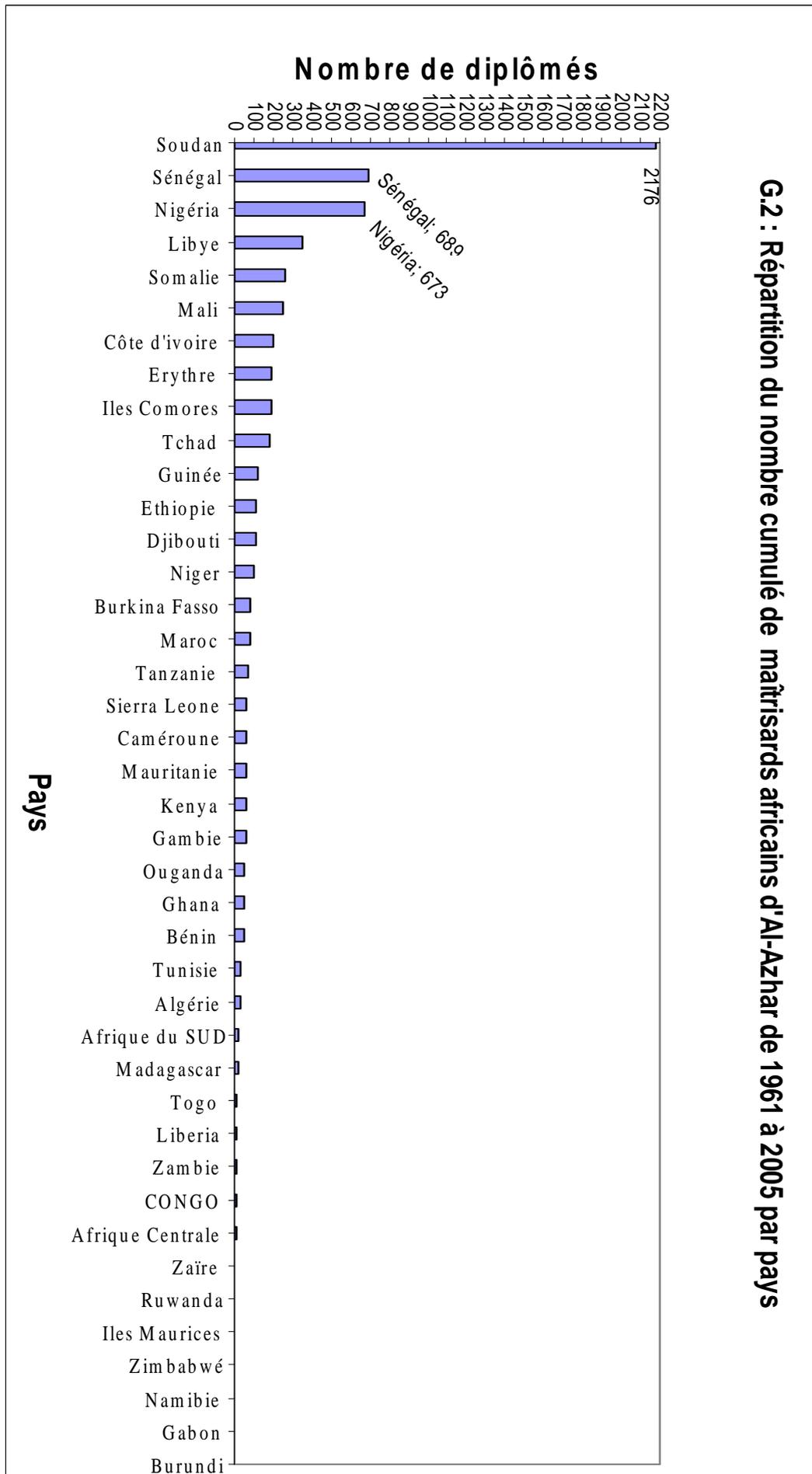
Indicateur II
Répartition du nombre cumulé de maîtrisards africains d'Al-Azhar
de 1961 à 2005 par pays

On reprend ici l'indicateur précédent pour l'appliquer uniquement au continent africain. On recense les étudiants africains reçus aux examens pays par pays de 1961 à 2005. Ce qui permet de voir la variation, selon les pays, du nombre total des diplômés pendant la période considérée.

Le quart des diplômés étrangers (**5 447**) de 1961 à 2005 que constitue les africains, proviennent de 41 pays du continent. Le Soudan, voisin immédiat de l'Égypte, profite de l'ouverture d'Al-Azhar aux étrangers plus que n'importe quel autre pays. Ses ressortissants représentent 33.75% du nombre des diplômés étrangers d'Al-Azhar. Le Sénégal, géographiquement très loin d'Égypte et non membre de la ligue Arabe, vient en deuxième position du classement des pays bénéficiaires de la formation supérieure *Azharite*. Ses diplômés représentent 10.69% du total. Il est classé avant le Nigeria, le géant démographique africain, l'un des plus peuplé en nombre de musulmans. Ce dernier pays compte 10.44% de l'ensemble. Ces trois pays constituent ainsi plus que la moitié des *maîtrisards* africains d'Al-Azhar sortis entre 1961 et 2005.

Mais, il faut noter la bonne présence des pays francophone qui ont gardé le système éducatif colonial sans changement majeur.

Tableau 2 : Répartition du nombre cumulé de maîtrisards africains d'Al-Azhar de 1961 à 2005 par pays					
Pays	Nombre	%	Pays	Nombre	%
Soudan	2176	33,75%	Afrique du sud	19	0,29%
Sénégal	689	10,69%	Madagascar	16	0,25%
Nigeria	673	10,44%	Togo	12	0,19%
Libye	348	5,40%	Liberia	11	0,17%
Somalie	257	3,99%	Zambie	8	0,12%
Mali	248	3,85%	Congo	8	0,12%
Côte d'ivoire	200	3,10%	Centre Afrique	8	0,12%
Erythre	194	3,01%	Zaire	4	0,06%
Iles Comores	187	2,90%	Rwanda	4	0,06%
Tchad	181	2,81%	Iles Maurice	4	0,06%
Guinée	123	1,91%	Zimbabwe	1	0,02%
Ethiopie	114	1,77%	Namibie	1	0,02%
Djibouti	109	1,69%	Gabon	1	0,02%
Niger	104	1,61%	Burundi	1	0,02%
Burkina Faso	83	1,29%			
Maroc	76	1,18%	41 Pays	6 447	100,00%
Tanzanie	68	1,05%			
Sierra Leone	64	0,99%			
Cameroun	64	0,99%			
Mauritanie	61	0,95%			
Kenya	58	0,90%			
Gambie	58	0,90%			
Ouganda	54	0,84%			
Ghana	53	0,82%			
Bénin	46	0,71%			
Tunisie	31	0,48%			
Algérie	30	0,47%			



G.2 : Répartition du nombre cumulé de maîtrisards africains d'Al-Azhar de 1961 à 2005 par pays

Indicateur III

Répartition du nombre cumulé de maîtrisards africains d'Al-Azhar entre 1961 et 2005 par domaine de formation

L'offre pédagogique d'Al-Azhar comprend trois grands domaines. Il s'agit :

- a) des sciences islamiques enseignées dans les facultés de Théologie, de Shari'a et de Droit, de Langue arabe et d'Etudes islamiques,
- b) des sciences théoriques correspondant aux formations professionnelles enseignées dans les facultés de Sciences de l'Éducation, de Commerce et de la Traduction,
- c) des sciences appliquées enseignées dans les facultés de l'Agronomie, de la Médecine, de l'Ingénierie, de la Pharmacie, de l'Odontologie et des Mathématiques.

On considère ici le nombre cumulé des diplômés de la période considérée, ventilé selon les domaines de formation décrits ci-dessus.

Cet indicateur permet d'étudier la variation des études suivies par les ressortissants africains en fonction de ces domaines de formation.

On trouve les africains dans des domaines de formation variés. Même si, les deux tiers d'entre eux (65.97%) se sont orientés vers les sciences islamiques, ils sont aussi présents dans les formations professionnelles (23%) ainsi qu'en sciences appliquées (10.76%).

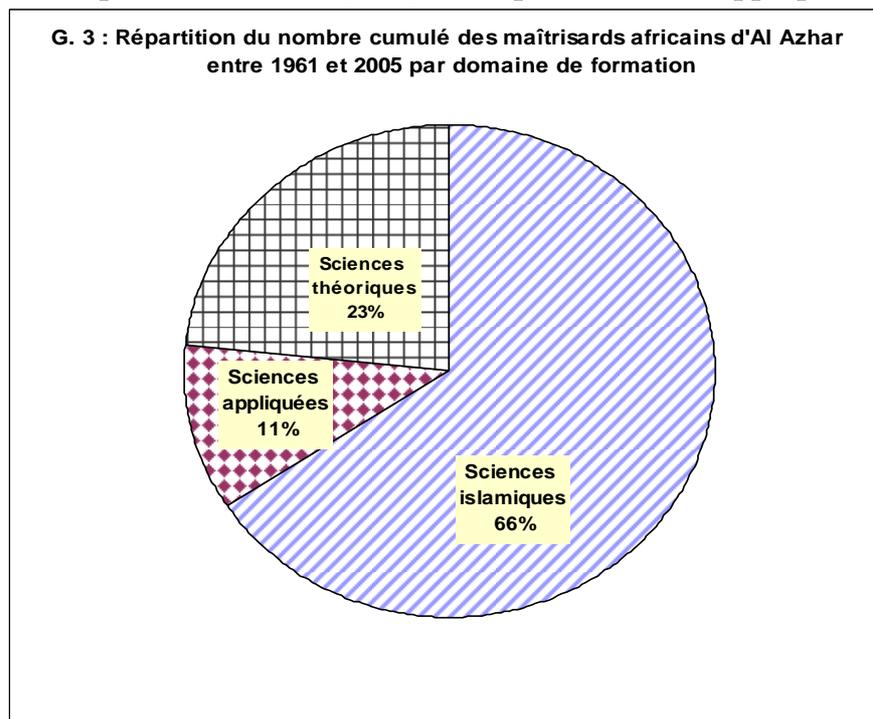


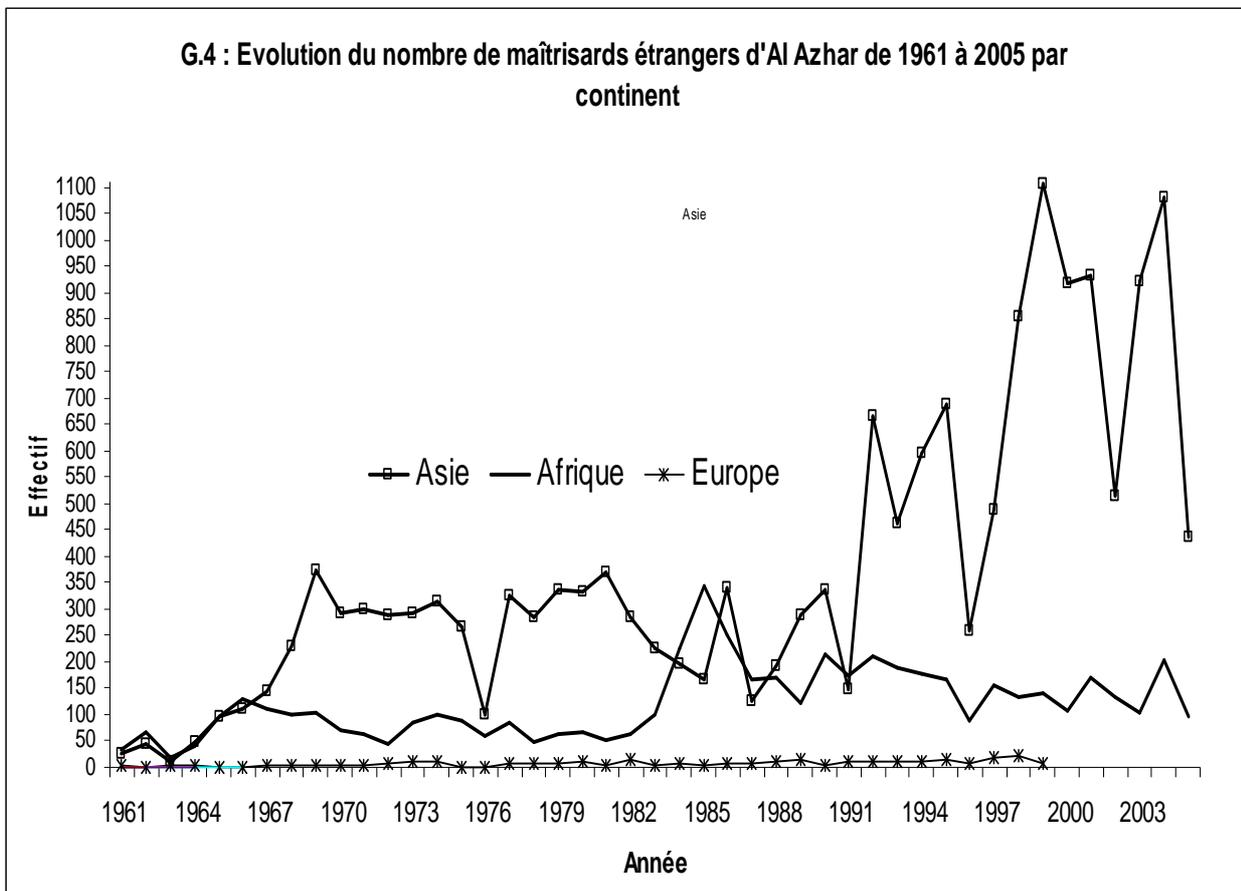
Tableau 3 : Répartition du nombre cumulé de maîtrisards africains d'Al-Azhar entre 1961 et 2005 par domaine de formation

Domaine d'études	Nombre	%
Sciences islamiques	4357	66
Sciences appliquées	711	11
Sciences Théoriques	1537	23
Total	6605	100

Indicateur IV
Évolution du nombre de maîtrisards étrangers
d'Al-Azhar de 1961 à 2005 selon le continent

Il s'agit du nombre de diplômés par continent et par année durant la période considérée. Cet indicateur permet de voir l'évolution de l'effectif des diplômés de 1961 à 2005 par continent.

Si on regarde la courbe de l'évolution du nombre d'étrangers titulaires d'un Bachelor ou d'une licence entre 1961 et 2005, on voit bien qu'elle tend à la hausse. Pour l'Asie; le nombre de diplômés entre 1991 et 2005 est en moyenne trois fois plus important que celui des étudiants sortis entre 1961 et 1990. Le nombre d'africains formés à Al-Azhar n'a cessé d'augmenter durant la période considérée. Le pic du nombre de sortants africains est atteint en 1986 avec 344 diplômés. Actuellement, la moyenne tourne autour de 154 diplômés par année.



**Tableau 4 : Évolution du nombre de maîtrisards étrangers
d'Al-Azhar de 1961 à 2005 selon le continent**

Afrique		Asie		Europe		Amérique du Nord	
Année	Nbre	Année	Nbre	Année	Nbre	Année	Nbre
1961	35	1961	27	1964	2	1963	1
1962	67	1962	46	1966	1	1972	1
1963	19	1963	10	1967	4	1979	1
1964	42	1964	49	1969	4	1996	1
1965	96	1965	97	1971	1	2001	2
1966	129	1966	110	1972	1	2002	1
1967	111	1967	145	1973	2		
1968	99	1968	230	1974	2		
1969	104	1969	373	1975	2		
1970	71	1970	292	1976	4		
1971	64	1971	300	1977	3		
1972	45	1972	290	1978	8		
1973	86	1973	294	1979	11		
1974	101	1974	316	1980	10		
1975	87	1975	268	1981	1		
1976	59	1976	101	1982	1		
1977	86	1977	326	1983	8		
1978	49	1978	286	1984	8		
1979	62	1979	337	1985	6		
1980	68	1980	334	1986	12		
1981	53	1981	369	1987	5		
1982	64	1982	284	1988	14		
1983	99	1983	225	1989	3		
1984	227	1984	196	1990	9		
1985	344	1985	166	1991	5		
1986	252	1986	342	1992	6		
1987	166	1987	124	1993	6		
1988	169	1988	191	1994	11		
1989	123	1989	287	1995	13		
1990	215	1990	338	1996	3		
1991	175	1991	148	1997	10		
1992	210	1992	666	1998	11		
1993	190	1993	461	1999	12		
1994	179	1994	595	2000	12		
1995	166	1995	690	2001	16		
1996	89	1996	260	2002	9		
1997	154	1997	490	2003	19		
1998	134	1998	855	2004	23		
1999	139	1999	1107	2005	6		
2000	109	2000	918				
2001	171	2001	932				
2002	134	2002	514				
2003	105	2003	921				
2004	203	2004	1081				
2005	97	2005	436				

Amérique du sud	
Année	Nbre
1971	1
1991	1
1997	1
2004	1

Australie	
Année	Nbre
1992	1
1995	1

Indicateur V

Répartition annuelle de l'effectif des étudiants sénégalais à Al-Azhar de 1997 à 2007 par niveau et sexe

Il s'agit ici du cumul des étudiants enregistrés dans les registres d'Al-Azhar de 1997 à 2007 divisé par le nombre d'années considérées. Ce qui constitue la moyenne annuelle de la période.

Cet indicateur permet de connaître la fréquence annuelle des sénégalais et sénégalaises dans les différents établissements d'Al-Azhar.

De 1997/98 à 2006/07 le Sénégal a compté 4067 inscrits sur les registres, aux différents niveaux scolaires, d'Al-Azhar. Soit en moyenne, un effectif de 407 étudiants par année. Ils sont pour la plupart à l'université (44.65%) et dans le secondaire (24.10%). Peu d'entre eux font le primaire. Et cette communauté compte peu de filles (11.6%)

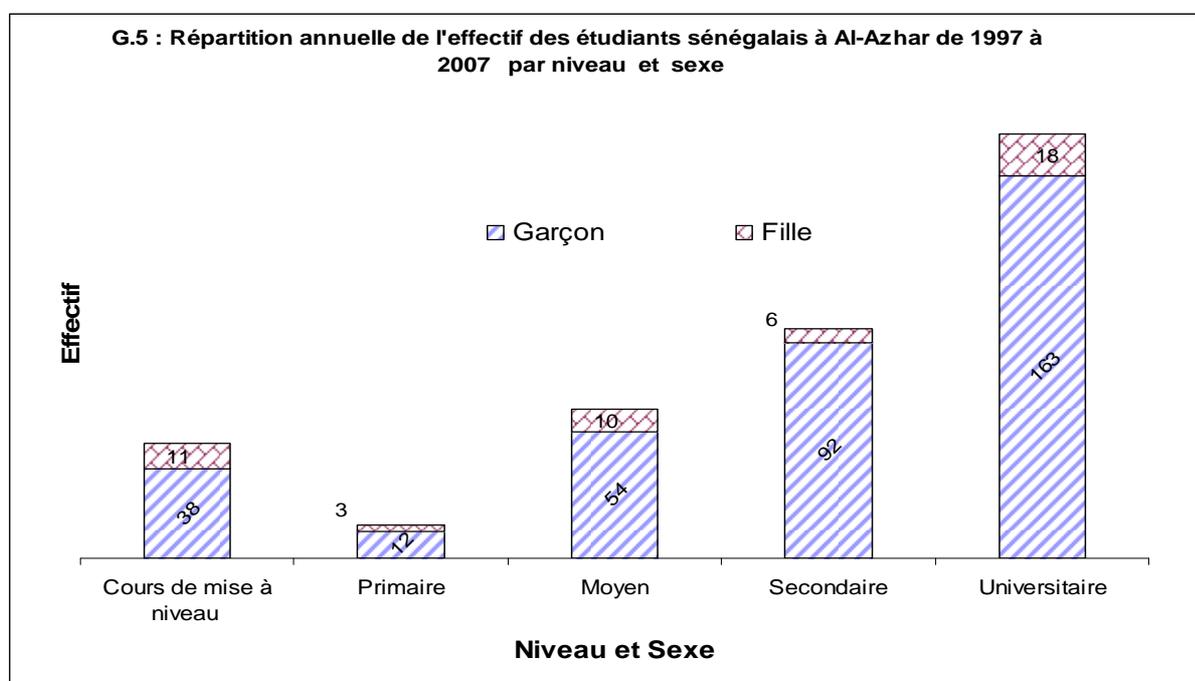


Tableau 5 : Répartition annuelle de l'effectif des étudiants sénégalais à Al-Azhar de 1997 à 2007 par niveau et sexe

Année Scolaire	Cours de mise à niveau		Primaire		Moyen	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
1997	30	9	19	4	72	12
1998	32	7	20	3	76	8
1999	13	6	14	5	44	6
2000	15	4	12	3	48	8
2001	12	7	13	4	46	10
2002	65	14	12	3	48	8
2003	102	21	11	4	55	25
2004	62	19	8	2	56	12
2005	22	20	6	--	57	--
2006	29	3	--	--	39	6
Total	382	110	115	28	541	95
%		23,31		5,93		20,13
Moyenne	38	11	12	3	54	10

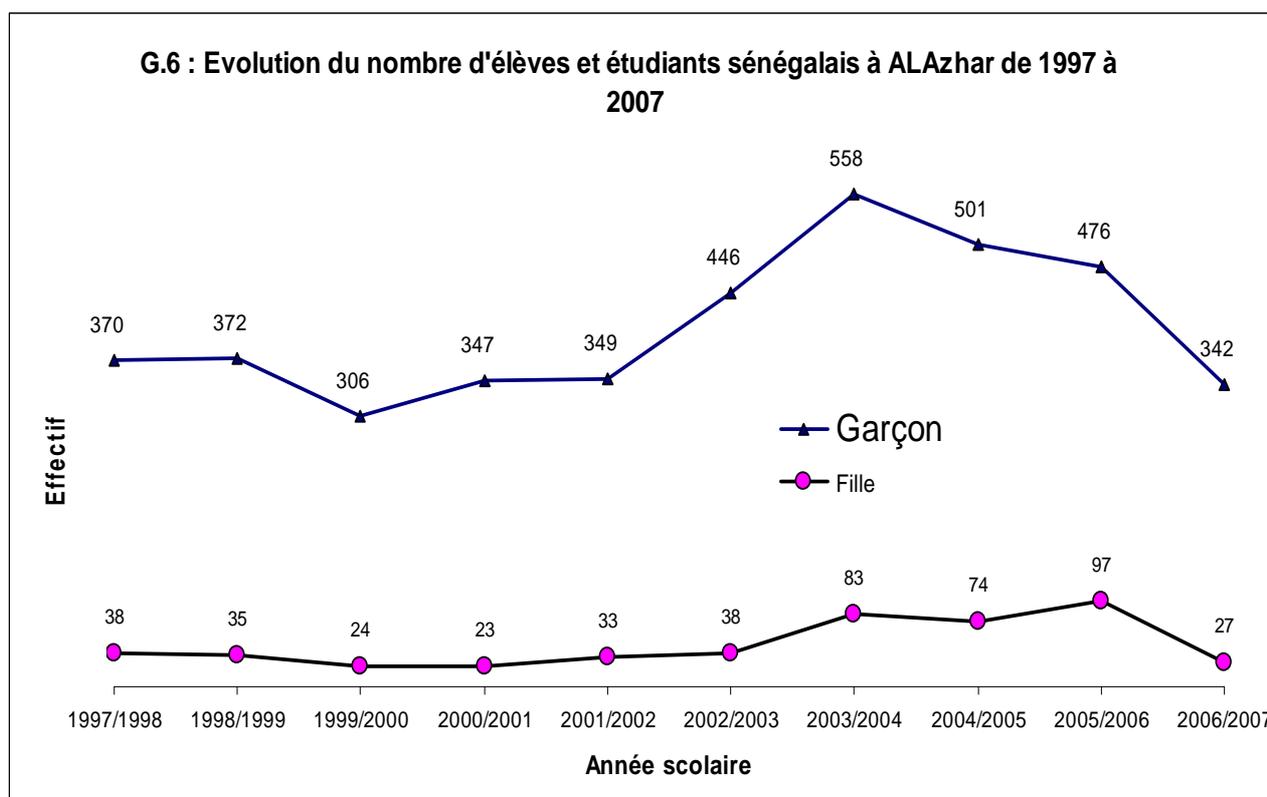
Tableau 5BIS : Répartition annuelle de l'effectif des étudiants sénégalais à Al-Azhar de 1997 à 2007 par niveau et sexe

Année Scolaire	Secondaire		Universitaire		Totaux	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Total Filles	Total général
1997	94	8	117	5	38	370
1998	92	10	117	7	35	372
1999	87	3	124	4	24	306
2000	85	4	164	4	23	347
2001	83	6	162	6	33	349
2002	85	4	198	9	38	446
2003	94	8	213	25	83	558
2004	98	6	203	35	74	501
2005	101	2	193	75	97	476
2006	104	6	143	12	27	342
Total	923	57	1 634	182	472	4 067
%		12,08		38,56	11,6	100,00
Moyenne	92	6	163	18	47	407

*Indicateur VI***Évolution du nombre d'élèves et étudiants sénégalais à Al-Azhar de 1997 à 2007**

Le nombre de jeunes sénégalais fréquentant Al-Azhar n'a cessé d'augmenter de 1997 à 2004, pour atteindre un effectif maximum de 558 étudiants. Depuis cette date, ce nombre décroît et tourne actuellement autour de 340 étudiants inscrits par année. On note aussi la croissance du nombre de filles.

G.6 : Évolution du nombre d'élèves et étudiants sénégalais à Al-Azhar de 1997 à 2007		
Année	Total Filles	Total général
1997/1998	38	370
1998/1999	35	372
1999/2000	24	306
2000/2001	23	347
2001/2002	33	349
2002/2003	38	446
2003/2004	83	558
2004/2005	74	501
2005/2006	97	476
2006/2007	27	342
	472	4 067



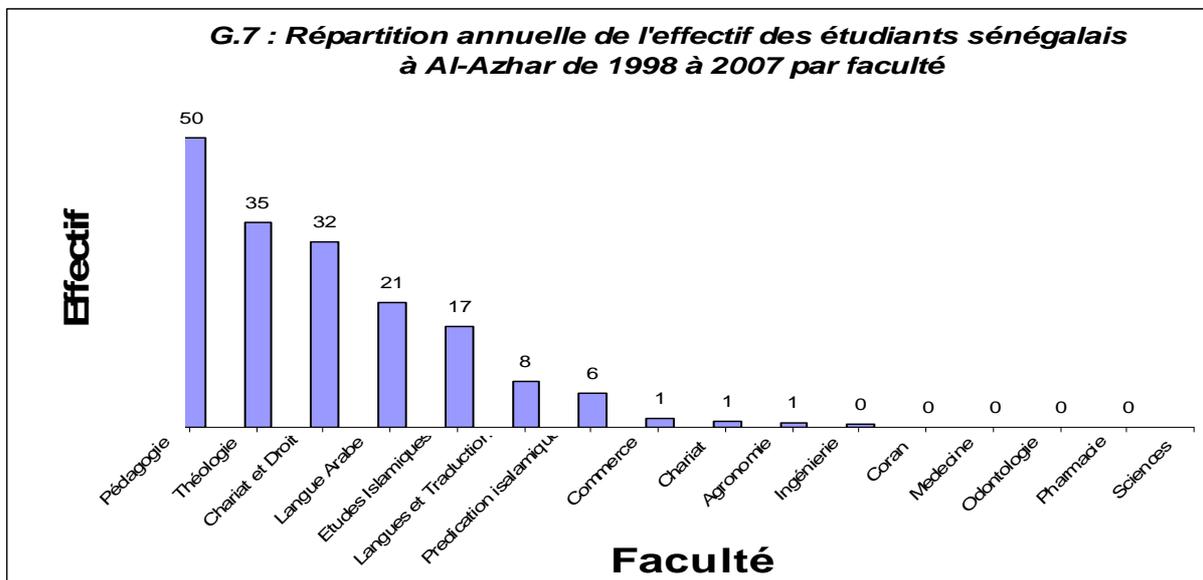
*Indicateur VII***Répartition annuelle de l'effectif des étudiants sénégalais à Al-Azhar de 1998 à 2007 selon la faculté**

A l'université d'Al-Azhar, on trouve chaque année, entre 1998 et 2007, pas moins de 345 étudiants inscrits dans les différentes facultés de l'Université. On les trouve dans dix facultés types sur les 16 catégories que compte cette institution.

Faculté	Nombre	Moyenne annuelle
Agronomie	8	1
Shari'a	10	1
Shari'a et Droit	287	32
Commerce	13	1
Coran	0	0
Etudes Islamiques	156	17
Ingénierie	4	0
Langue Arabe	192	21
Langues et Traduction	72	8
Médecine	0	0
Odontologie	0	0
Pédagogie	447	50
Pharmacie	0	0
Prédication islamique	53	6
Sciences	0	0
Théologie	316	35
Total	3108	345

Pendant cette période, la plupart d'entre eux choisissent les sciences de l'éducation ou islamiques.

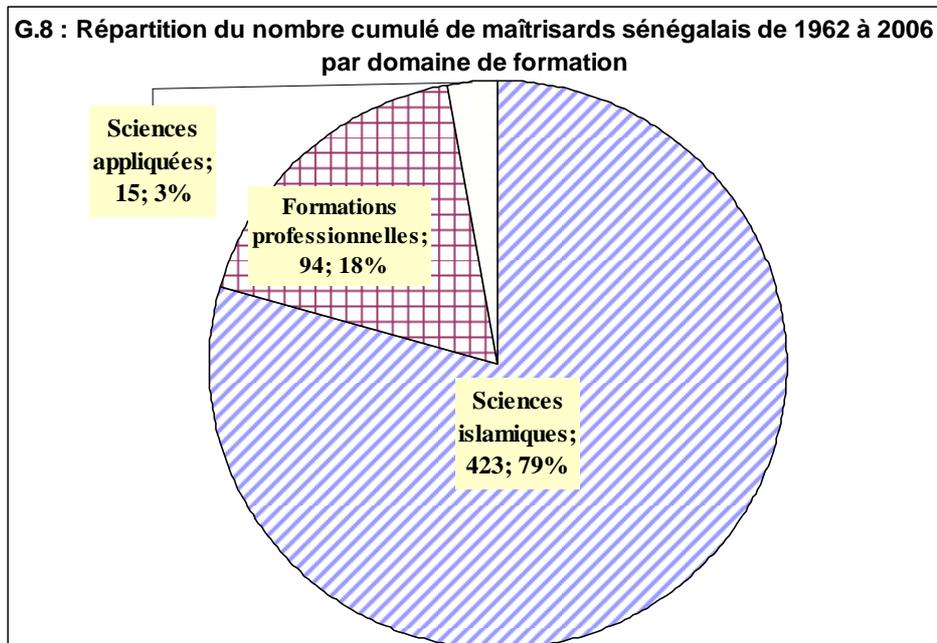
Ils sont de plus en plus moins présents dans les facultés de sciences appliquées comme l'agronomie, la médecine, l'ingénierie, la pharmacie, l'odontologie et les mathématiques appliquées. Il faut noter que ces dernières ne sont ouvertes aux étrangers que rarement. Des bacheliers sénégalais d'Al-Azhar ont souffert du non renouvellement de l'accord qui leur permettait d'être dispensés du paiement réclamé aux étrangers et d'entrer dans les facultés de formations professionnelles ou scientifiques dans les années 80 quand ils le méritaient.



*Indicateur VIII***Répartition du nombre cumulé de maîtrisards sénégalais de 1962 à 2006 par domaine de formation**

On constate, en observant les profils de l'ensemble des sortants étrangers, qu'une proportion infime des étudiants s'oriente dans les sciences appliquées (3%) alors que si on considère l'ensemble des africains celle-ci est de 11%. Mais un étudiant sénégalais sur cinq (18%) environ est inscrit en formations professionnelles comme les sciences de l'éducation, le commerce, la traduction. Rappelons que seules les facultés islamiques sont ouvertes sans condition aux étrangers. Les autres sont difficilement accessibles.

Domaine de formation	Nombre	%
Sciences islamiques	423	79
Formations professionnelles	94	18
Sciences appliquées	15	3



Indicateur IX**Évolution du nombre d'étudiants sénégalais à l'université d'Al-Azhar de 1998 à 2007**

De 1998 à 2003, le nombre de sénégalais à l'Université d'Al-Azhar n'a cessé de croître. Le compte a atteint 193 en 2003. Et depuis, il tourne autour de 76 étudiants inscrits par année.

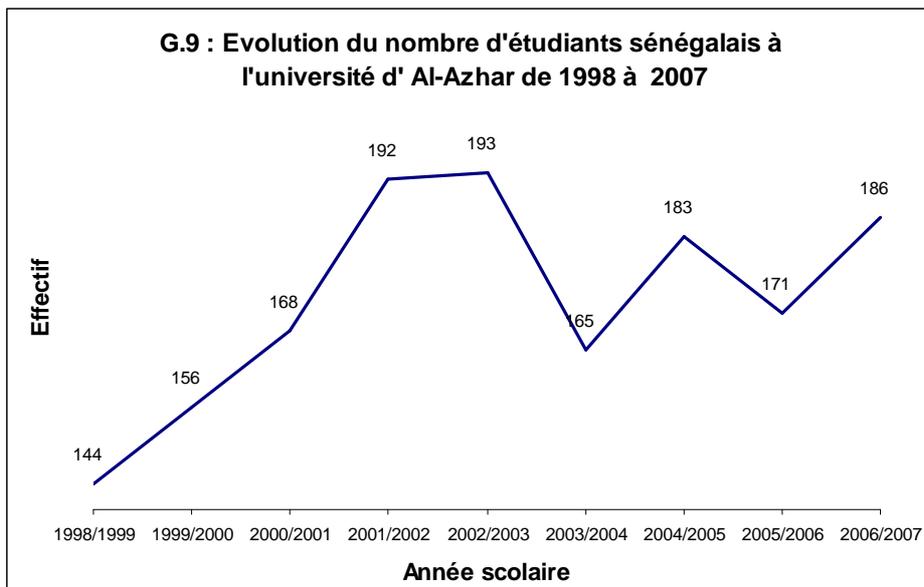


Tableau 9 : Évolution du nombre d'étudiants sénégalais à l'université d'Al-Azhar de 1998 à 2007

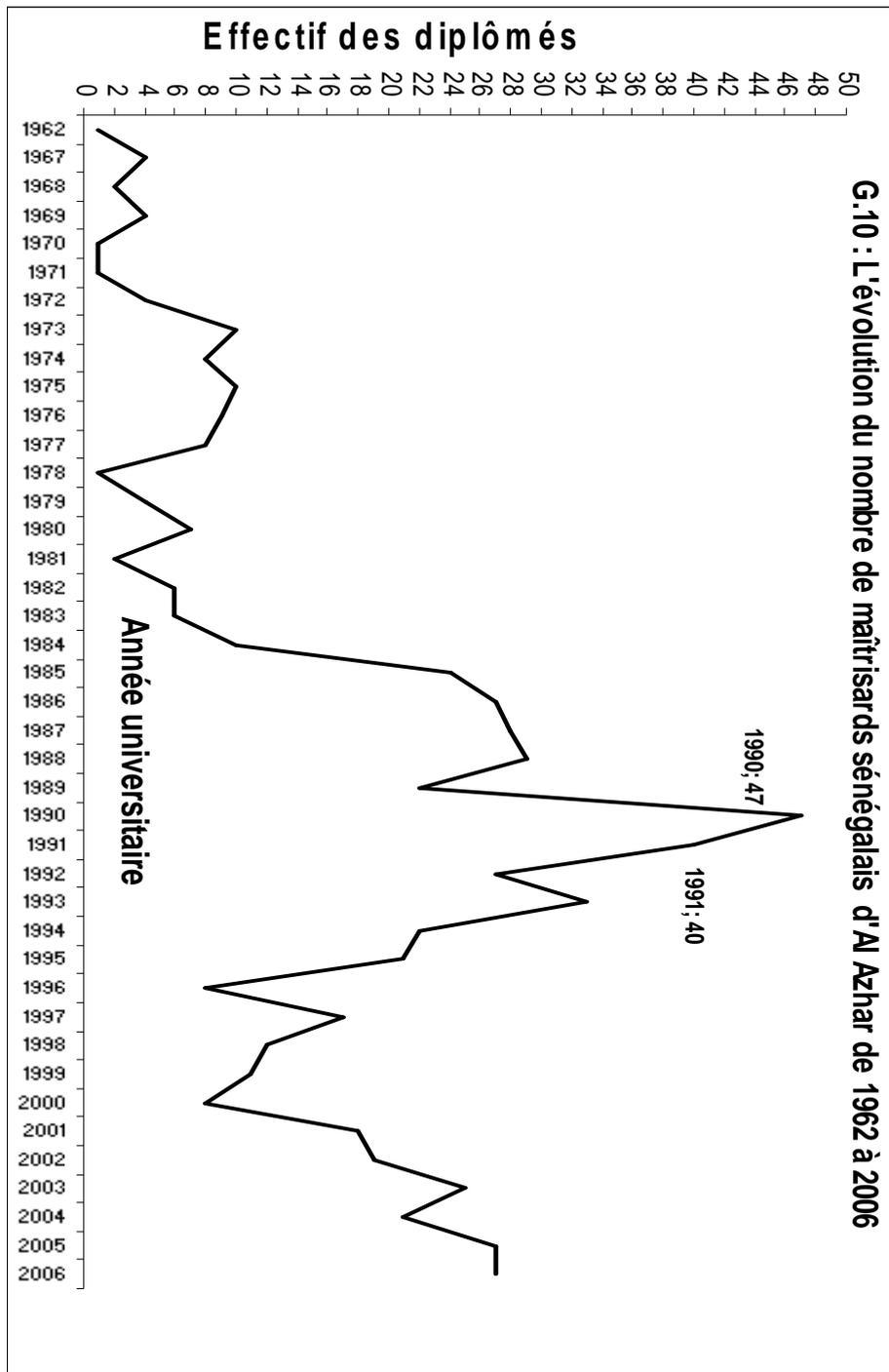
Année	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03
Nombre	144	156	168	192	193
Année	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	Total
Nombre	165	183	171	186	1558

Indicateur X**L'évolution du nombre de maîtrisards sénégalais d'Al-Azhar de 1962 à 2006**

Le nombre de titulaires de licence ou Bachelor de l'Université d'Al-Azhar entre 1962 et 2006 est de 537. On remarque une évolution croissante avec une forte augmentation entre 1985 et 1995. Ce qui montre que le niveau de réussite des sénégalais d'Al-Azhar est très élevé.

Le pic est atteint en 1990 avec 47 reçus en maîtrise. Ce qui est loin d'être le cas actuellement. Le nombre tourne aujourd'hui autour de 22 diplômés par année.

Tableau 10 : L'évolution du nombre des maîtrisards sénégalais d'Al-Azhar de 1962 à 2006										
Année	1962	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	
Nombre de Maîtrisards	1	4	2	4	1	1	4	10	8	
Année	1975	1976	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Nombre de Maîtrisards	10	9	7	2	6	6	10	24	27	28
Année	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	
Nombre de Maîtrisards	29	22	47	40	27	33	22	21	8	
Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de Maîtrisards	17	12	11	8	18	19	25	21	27	27



Conclusion

Dans les années quatre-vingt à quatre-vingt-dix, Al-Azhar formait pour le Sénégal **40 maîtrisards environ par année**, sans compter ceux qui sortent des niveaux BAC, BAC+2 ou Bac +7. Depuis 2000, la moyenne, est de vingt maîtrisards par années. Et ces maîtrises sont, pour la plupart, obtenues des facultés de sciences de l'éducation (34%), de sciences juridiques et Shari'a (20,6%), de langue arabe (16,5%), de la théologie (14,4%), de l'agronomie, du commerce, de la communication et de la traduction pour le reste. Ce qui fait d'Al-Azhar -- vu ce nombre, la qualité et la diversité des formations -- la **troisième université des sénégalais** pour ne pas dire **du Sénégal**, après les Universités Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et Gaston Berger de Saint-Louis (UGB). A notre

connaissance, aucune autre (même dans l'Hexagone) ne forme autant de sénégalais et dans des domaines aussi variés.

Pour dire que, n'eussent été des institutions comme Al-Azhar, les *arabophiles* du Sénégal auraient eu des difficultés pour atténuer leur soif de savoir, de retrouver le chemin de la connaissance actualisée, de dépasser les contraintes linguistiques érigées par l'*establishment* de leur mère patrie et d'acquérir une dignité d'homme de culture.

Ainsi, les institutions du monde arabe ont-elles contribué à la stabilité socio-politique de ce pays. Sans elles, le Sénégal ne saurait jamais gérer ce stock de frustrations, cet amas d'insatisfactions que ressentent ces *arabophiles* qui ont du mal à accepter le modèle culturel officiel.

Au fait, ce qu'on vient de voir nous permet de dire que l'adhésion à l'école officielle ou son acceptation n'est pas encore universelle. Le faible niveau d'accès (44.45%) de certaines régions de ce pays, comme Diourbel, berceau de la confrérie mouride illustre justement cette situation. Les guides religieux de celle-ci n'ont jamais manqué de manifester leur réticence vis-à-vis de l'École d'Etat. Et ce sont ces guides religieux qui constituent les militants les plus engagés pour la mise en place des écoles arabes à l'intérieur du pays. L'investissement de Cheikh Mbacké Gaïndé Fatma puis de Serigne Mourtada Mbacké dans ce domaine est très connu. La plupart des intellectuels arabisants sont passés par les écoles et instituts ouverts par ces grandes figures.

Les autorités continuent à rencontrer d'énormes difficultés pour convaincre les parents réticents afin d'enrôler tous les enfants scolarisables. On intensifie les campagnes d'inscription à chaque rentrée scolaire, il n'empêche qu'une partie des parents reste encore sceptique et préfère confier ses enfants à d'autres éducateurs. La proportion de ces récalcitrants peut être estimée à un cinquième de la population scolarisable. Ce qui explique les fermetures de classes ayant lieu chaque année, faute d'élèves, dans les régions où l'enseignement coranique est très répandu comme le Baol (Diourbel et Louga) et le Fouta (Saint-Louis et Matam).

Le gouvernement, pour contourner cette difficulté, projette d'ouvrir dans ces parties du pays, des écoles franco-arabes pour que l'objectif de l'éducation pour tous y soit atteint. Ce qui voudrait dire que, si les politiciens avaient bien considéré l'arabophilie d'un pan important de la population que seule la culture arabo-musulmane peut porter, si les autorités politiques du pays n'avaient pas exclu cette culture du projet éducatif national, si elles avaient partout osé son institutionnalisation, l'École officielle en aurait beaucoup gagné. Sa légitimité en serait accrue et l'adhésion de la population en serait plus forte. Le processus d'intégration du système éducatif sénégalais et l'objectif de la scolarisation universelle et unifiée des enfants en seraient ainsi mieux réussis. Mais, le francophonisme débordant et aveuglant empêche les autorités d'avoir cette vision. La promotion d'un enracinement douteux et d'une ouverture sélective, n'a fait que perdre la société sénégalaise.

De toutes les façons, on ne devrait jamais oublier que la mission de l'École consiste aussi à revaloriser les enseignements de la société dans laquelle elle se trouve. L'École du Sénégal doit fournir aux sénégalais, dans leur vie de tous les jours, des repères. Sinon, il y a risque, si la lumière, qui doit permettre à cette société de faire face à ses besoins vitaux et se prémunir de certains dangers, jaillit d'ailleurs, en dehors de l'école reconnue, d'une autre source extraordinaire incontrôlée ou incontrôlable. Cela pousse la société à se nourrir de miracles, à placer ses espoirs sur l'extraordinaire et fait du pays un terreau de

phénomènes inexplicables. Sinon, comment expliquer le phénomène de la croyance aux « voleurs de sexe d'homme »¹, qui avait perturbé la quiétude des sénégalais (et des sénégalaises aussi !) ? Celui de l'accueil digne d'un messie dont a bénéficié l'enfant prodige Cheikhou Shérifou², pour qui on déroula le tapis rouge au Palais de la République où l'a accueilli le premier magistrat du pays pour recevoir la bénédiction qui remettrait le Sénégal sur les rails du développement ? Ne sont-ils pas des cas qui traduisent l'état d'impréparation dans laquelle se trouve la population en ce qui concerne des questions religieuses ?

Si l'éducation nationale ne peut pas mettre le pays à l'abri de tel obscurantisme, elle raterait l'une de ses raisons d'être. Tant celle-ci est fondamentale. Autrement dit, la portée d'un savoir scolaire, la lumière qu'il diffuse, devrait permettre à tout un chacun de s'assumer et de mieux s'apprécier en tant que membre d'une entité qu'on voudrait homogène. C'est comme ça qu'une École régule la vie d'une nation, régit les mécanismes et ressorts de sélection d'une société. Elle doit être à même, dirait Bourdieu, d'annihiler toute possibilité de reproduction des hiérarchies non désirées.

Cela dit, un pays ne peut pas déléguer l'éducation de son peuple ou externaliser la formation de ses citoyens sans retarder sa sortie du sous développement. La France et certains pays arabes ont trop accompagné le Sénégal pour le développement de son propre système éducatif. Il est temps que ce pays ait un Ecole complète, lui permettant de prendre en charge l'ensemble des besoins de sa société. Il perd beaucoup d'énergie et de ressources en continuant à envoyer ses fils, 50 ans après l'accession à l'indépendance, à l'étranger pour y quérir les savoirs de base.

¹ On prétendait qu'il y'avait des gens au Sénégal qui faisaient perdre aux hommes leurs sexe en leur serrant tout juste la main..

^{2 2} Un enfant de très bas âge de la Tanzanie qu'on présenta comme sachant réciter parfaitement le Coran en plus des Hadiths. Mais après enquête on a découvert que l'âge déclaré restait à vérifier et sa capacité de réciter tout le Coran douteuse.